

LA GAZETTE DU CASQUE À CRINIÈRE

Octobre – Novembre – Décembre 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Chers amis et chères amies,

L'année 2018 s'est achevée de manière très intense pour le régiment, qui outre ses missions traditionnelles et saisonnières, a participé au maintien de l'ordre dans la capitale sans toutefois être engagé dans des missions de contact avec des foules hostiles.

Notre association se développe puisque nous sommes aujourd'hui plus d'une centaine de membres et que nous espérons croître encore grâce à l'action de chacun d'entre nous. Les anciens que vous côtoyez, les amis qui sont intéressés par la vie du régiment sont bien sûr les bienvenus, il vous suffit de les parrainer en m'adressant leurs coordonnées accompagnées de leur cotisation (25€ toujours).

En 2019 la Gazette continuera à se développer (n'hésitez pas à nous adresser articles, souvenirs ou anecdotes). Vous trouverez ci-joint un calendrier du Casque à Crinière qui vous accompagnera tout au long de cette année. Le dossier du mois est consacré à l'avancement et particulièrement à celui du régiment de cavalerie. Tous les membres du Casque à Crinière adressent aux heureux inscrits leurs sincères et chaleureuses félicitations.

Nous tiendrons notre assemblée générale le 23 mai à Paris, au quartier des Célestins si le manège est disponible, et organiserons à nouveau un barbecue début septembre. D'autres activités sont en préparation (visites à thèmes équestres). Vous pourrez prochainement acquérir mugs et casquettes aux armes du Casque à Crinière.

Pour conclure, je vous adresse ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Ces souhaits s'adressent aussi bien évidemment à nos camarades de l'active et de la réserve qui portent haut les couleurs du régiment de cavalerie. Je souhaite également avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2018 ou qui ont souffert.

Bonne lecture et bonne année à vous toutes et à vous tous. »

Eric LIEBY, président du Casque à Crinière

ÇA S'EST PASSÉ AU RÉGIMENT DE CAVALERIE

Visite d'Etat de monsieur Moon JAE-In, président de la République de Corée du Sud :

Le régiment de cavalerie a comme de coutume été largement associé et mis à contribution lors de la visite d'Etat de monsieur Moon JAE-JIN, président de la République de Corée du 15 au 16 octobre 2018. Après les honneurs militaires qui lui ont été rendus sur la place de l'Etoile, le président a été reçu au palais de l'Elysée, conduit sous escorte du régiment de cavalerie. Il s'est ensuite rendu à l'Assemblée nationale pour un entretien avec monsieur Richard Ferrand, son président, avant un dîner de gala au palais de l'Elysée.

La journée du 16 octobre a été consacrée à une réception à l'hôtel de ville de Paris et au palais de Matignon pour un entretien avec le premier ministre Edouard Philippe.

(Photos : Alain Puligny)



Formation à la sécurité publique à cheval en Guadeloupe :

Après la Guyane et la Réunion, ce sont désormais des militaires du commandement de la gendarmerie de Guadeloupe qui vont effectuer des patrouilles à cheval. Le maréchal des logis chef Hervé HUNTZIGER du 1^{er} escadron s'est rendu sur place du 5 au 16 novembre 2018 afin de former onze cavaliers, issus des rangs de la gendarmerie d'active ou de la réserve (dont Nicolas Voyat, ancien du régiment de cavalerie et désormais guadeloupéen). La formation s'est déroulée dans les centres équestres de Deshaies (ranch des Deux Ilets) et de Baie Mahault (La Martingale) avec des chevaux loués pour l'occasion et qui serviront aux patrouilles. Elle a consisté en un apprentissage des méthodes de sécurité publique à cheval, puis une mise en



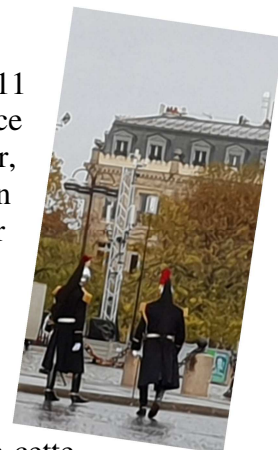
pratique sur le terrain sur les différents lieux des patrouilles. Celles-ci ont débuté le 1^{er} décembre et visent essentiellement les endroits les plus touristiques de cet archipel : Sainte Rose, Deshaies, Saint François, Sainte Anne et même la pointe des châteaux à l'extrémité est de la Grande Terre.
(Photos Hervé Huntziger)



Un 11 novembre sous la pluie et sans chevaux :



La cérémonie nationale commémorative du 11 novembre et en hommage aux morts pour la France revêtait cette année un caractère tout particulier, puisque c'était le centenaire de l'armistice. En raison de la présence de nombreux chefs d'Etat venus assister à la cérémonie, il n'y a pas eu d'escorte protocolaire du régiment de cavalerie. Cela n'a pas empêché les militaires du régiment d'être présents, sous une pluie battante, devant l'arc de Triomphe, où ils ont assuré un service exemplaire à la hauteur de l'évènement et des personnalités présentes. Voici quelques photos de cette journée humide et forte en émotions.
(photos : Alain Puligny)



A défaut d'escorte, un colloque :

Le 11 novembre 2018 une « journée commémorative du cheval d'armes » a été organisée au quartier des Célestins dans le cadre des manifestations entourant la célébration du centenaire de l'Armistice de 1918. A cette occasion, les organisateurs (un groupe a réuni 25 militaires issus du régiment de cavalerie, des artisans de la Garde, du cercle-mixte et de la cellule communication de la GR) ont réuni plus de 200 personnes qui ont pris part aux activités proposées de 12 heures à 19 heures. De nombreuses personnalités du monde équestre et militaire étaient présentes.

Une cérémonie d'hommage aux militaires de la Garde tombés au champ d'honneur pendant la Grande Guerre a ouvert cette journée. Elle a été suivie d'un déjeuner de cohésion au cercle-mixte avant d'ouvrir un cycle de trois conférences portant sur la place du cheval dans la guerre et la tactique de la cavalerie. Elles ont été prononcées par l'Inspecteur général vétérinaire Claude Milhaud, par monsieur Frédéric Chauviré, historien de la cavalerie, et par le Lieutenant-colonel Gabriel Cortès, commandant en second le régiment de cavalerie.





Cette journée était aussi l'occasion de proposer des animations dans la salle d'honneur du quartier des Célestins : une exposition de Marine Oussedik (bronzes, peintures et dessins consacrés au cheval), une librairie éphémère spécialisée dans les livres d'histoire et d'équitation, les artisans du régiment de cavalerie et un armurier présentant leurs savoir-faire mais aussi de nombreux objets historiques en rapport avec le thème de la journée, l'association Lyne Guéroult et enfin l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Deux cavaliers-trompettes de la fanfare de cavalerie ont par ailleurs rythmé la journée par des sonneries réglementaires, alors que des visites guidées de l'écurie de l'état-major et de la salle d'honneur et de tradition

étaient assurées.

Les organisateurs remercient le musée du cheval militaire de Fontainebleau ainsi que la Maison Hermès (collection Emile Hermès et Conservatoire des collections) qui ont prêté des pièces de collection rarement exposées, ainsi que la maison Bouvet-Ladubay, producteur de vins de Loire à Saumur, qui a

offert des bouteilles de Brut de Loire servies lors du cocktail, tandis que la revue Jours de Cheval a mis à la disposition gracieuse du public des exemplaires du dernier numéro de sa revue.

(Photos et textes : Gabriel Cortès)



Nouveau commandant d'unité au 1er escadron :

La capitaine Ludivine RELANO a succédé au capitaine Paul-Henri BACCOT à la tête du 1^{er} escadron le 1^{er} août 2018.

Née un 21 novembre à Senlis (60), cette jeune officière du recrutement « universitaires » intègre l'école des officiers de la gendarmerie le 1^{er} août 2011. N'ayant pu intégrer le régiment de cavalerie à l'issue de sa scolarité, elle rejoint la gendarmerie départementale et sert successivement à Saint-Junien (87), à Notre-Dame-de-Gravenchon (76) puis à Port-Jérôme-Sur-Seine (76) au poste de commandant de ces communautés de brigades. Promue lieutenant le 1^{er} août 2013, le grade de capitaine lui est conféré le 1^{er} août 2017.

La capitaine Ludivine RELANO est titulaire du galop 7 et du brevet de moniteur en intervention professionnelle.

Son commandement lui a été officiellement confié au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le jeudi 29 novembre 2018 sur la cour d'honneur du quartier des Célestins. L'ensemble du Casque à Crinière lui souhaite un plein succès dans son commandement et un total épanouissement.

(Photos : Olivier Magret)



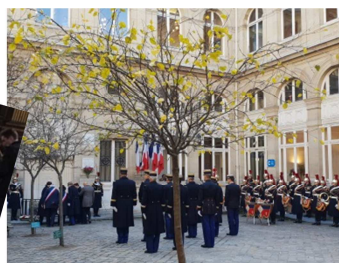
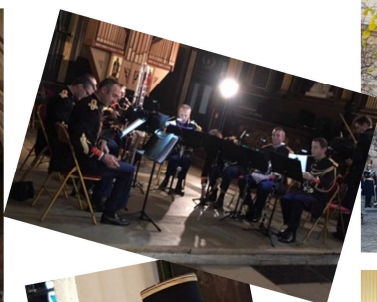
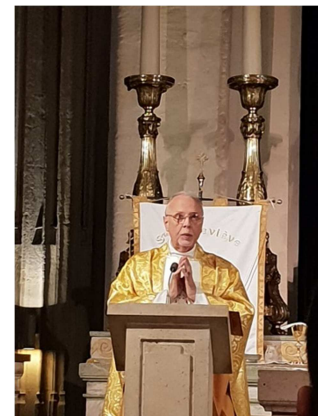
La garde républicaine fête Sainte Geneviève :

C'est le 30 novembre 2018 que la garde Républicaine a célébré Sainte Geneviève, sainte patronne de la gendarmerie. La traditionnelle et œcuménique messe célébrée par le père Simonnet, aumônier de la garde républicaine, s'est tenue à l'église Saint Gervais, tout près de la mairie du IVème arrondissement où a eu lieu ensuite un dépôt de gerbe et un vin d'honneur réunissant tous les participants.

Le régiment de cavalerie y a pris une part importante en fournissant tout à la fois des gardes pour les services d'honneur, mais aussi ses musiciens que ce soit la fanfare ou les trompes de chasse, aux côtés des chœurs de l'armée française et d'un quatuor à corde des orchestres. Des réservistes y ont même contribué, ainsi que deux patrouilles à cheval qui ont participé à la sécurisation de l'évènement.

La célébration de Sainte Geneviève est avant tout l'occasion de se retrouver et de créer un moment de cohésion entre militaires d'active et retraités, ainsi qu'avec de nombreux amis de la gendarmerie et de la garde républicaine, citons notamment la mairie de Fontainebleau, ville marraine du régiment, la mairie de Paris, l'Assemblée nationale ou bien encore le Sénat et la Préfecture de police de Paris. Le Casque à Crinière était présent et vous en rapporte quelques photos.

(Photos : Alain Puligny – Odile Jacquin)



« Gilets jaunes » ; le ministre de l'Intérieur à la rencontre des cavaliers de la garde républicaine engagés à Paris :

Ce sont au total 45 cavaliers de la garde républicaine qui ont été engagés ce samedi 1^{er} décembre à Paris dans le cadre de la sécurisation des manifestations des gilets jaunes, en appui des forces mobiles au nord de la Seine (secteur des grands magasins, palais du Louvre, jardins des Tuileries et alentours) et au sud de la Seine (champs de Mars, Invalides).



Dans la matinée, Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, et Laurent Nuñez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, se sont rendus à la rencontre des forces de sécurité intérieure engagées à Paris dans le cadre de la sécurisation de ces manifestations. Ils ont ainsi pu rencontrer les cavaliers de la garde républicaine. Accueillies notamment par le général de corps d'armée Christian Rodriguez, major général de la gendarmerie nationale, le général de division Damien Striebig, commandant la garde républicaine, et par le colonel Philippe Delapierre, commandant le régiment de cavalerie, les autorités se sont fait présenter le dispositif équestre mis en place ce samedi et les principes d'action des cavaliers. Christophe Castaner leur a adressé ses encouragements et ses remerciements pour leur engagement au profit de la sécurité publique.



Tout en assurant une présence préventive et rassurante, les missions des cavaliers consistaient à renseigner les autres forces de l'ordre sur d'éventuels troubles à l'ordre public ou sur tout comportement suspect et, par des mesures appropriées, de faire cesser l'infraction dans l'attente des renforts.

Ils ont été désengagés en milieu d'après-midi compte tenu des violences des manifestations au milieu desquelles les chevaux n'avaient plus leur place.

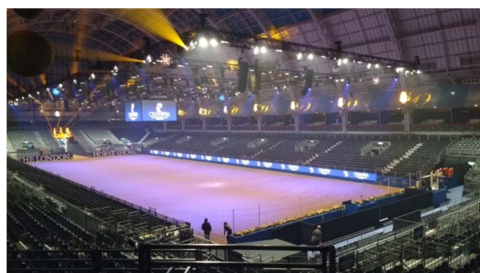
(Texte : Gabriel Cortès - photos : © Fabrice Bourdeau – garde républicaine)



La reprise des 12 à Londres :

Une nouvelle fois la reprise des 12 s'est déplacée à l'Olympia Stadium de Londres dans le cadre des championnats du monde FEI dressage et CSO. Leur séjour s'est déroulé du 17 au 23 décembre, une semaine de plein succès au cours de laquelle nos cavaliers ont porté haut l'image du régiment, de la garde et de la France devant un public très nombreux et conquis. Bravo et merci à eux. Voici quelques souvenirs...

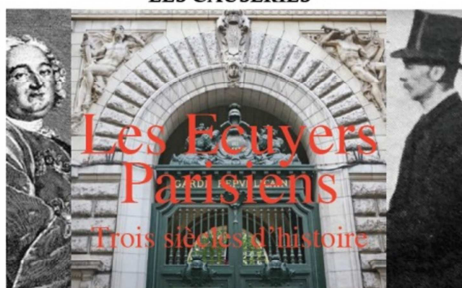
(Photos : Eric Buisson)



Causerie équestre aux Célestins :

La Commission Culture
du Comité Régional d'Équitation d'Ile-de-France,
vous propose

“ LES CAUSERIES ”



Animées par Jean-Pierre Tuloup, instructeur et
ancien écuyer du Cadre noir, et Didier Bigot

GARDE RÉPUBLICAINE
QUARTIER DES CÉLESTINS
22, boulevard Henri IV 75004 Paris

6 novembre 2018
de 19h à 21h

ENTRÉE GRATUITE
INSCRIPTION SUR : www.cheval-iledefrance.com



Le 6 novembre 2018 une conférence intitulée « les écuyers parisiens ; trois siècles d'histoire » a réuni plus de 50 personnes au quartier des Célestins.

Cette intervention relève d'un cycle de conférences visant à sensibiliser le public cavalier et les membres du Comité régional d'équitation d'Ile de France (CREIF) à la culture équestre sous toutes ses formes. Des « causeries » de ce cycle ont déjà eu lieu cette année au haras de Jardy, à la Société Equestre de Paris, dans le Bois de Boulogne, à l'Etrier de Paris au bois de Boulogne également mais aussi à l'Ecole militaire d'équitation (ex-CSEM de Fontainebleau).

Jean-Pierre Tuloup, instructeur à la SEP, ancien écuyer du Cadre noir et juge international de dressage et Didier Bigot, architecte et cavalier, étaient les conférenciers sur le thème développé aux Célestins.

Les travaux du manège Battesti :



Les travaux de réfection se poursuivent et la date de livraison reste prévue à la fin du mois de mars 2019.

Les cavaliers du quartier des Célestins pourront alors quitter leur chapiteau (qui aura été bien utile durant ces hivers) pour utiliser un manège flambant neuf.

(photos : Philippe Cousin)



Accès tribune assise, côté infirmerie humaine

Les travaux du manège du quartier Goupil :

Le manège rénové du quartier GOUPIL est maintenant opérationnel et est utilisé au quotidien par les nombreux cavaliers du centre d'instruction.

(Photos : Alain Puligny)



ACTIVITES DU REGIMENT DE CAVALERIE

Déplacements des formations spéciales :

- Avignon (84) : Du 16 au 20 janvier 2019 - Cheval Passion – reprise mixte France (4 cavaliers du carrousel, 2 dresseurs) Espagne et Maroc
- Vincennes (75) : Le 27 janvier 2019 – Prix d'Amérique – Carrousel et fanfare à pied
- Fontainebleau (77) : 18 et 19 mai – 10^{ème} anniversaire du jumelage avec le régiment de cavalerie – formations spéciales et défilé en ville
- Eu (76) : 1^{er} et 2 juin – Festival du cheval dans la commune – fanfare à pied
- Château de Versailles (78) : 7 juin 2019 – Gala de l'école polytechniques – Maison du Roy et trompes de chasse
- Ambazac (87) : Les 8 et 9 juin 2019 – Course à pied « Les gendarmes et les voleurs de temps » – Carrousel et fanfare à pied

Déplacements en sécurité publique :

En plus des patrouilles quotidiennes de sécurité publique, le régiment de cavalerie s'est déplacé sur plusieurs évènements.

- une escouade à PAU (64) du 24 au 29 octobre 2018 dans le cadre du CCE international
- une escouade à Bayeux (14) du 19 au 25 novembre 2018 dans le cadre de la surveillance des parcs ostréicoles
- 8 cavaliers à Coutances (50) du 3 au 16 décembre 2018 pour la surveillance des parcs ostréicoles
- 18 cavaliers au Champs de Mars dans la nuit de la Saint Sylvestre

LA VIE DE L'ASSOCIATION

☞ N'hésitez pas à nous adresser vos contributions que vous souhaitez diffuser aux autres membres de l'association par le biais de La Gazette, du site (casquecriniere@gmail.com) ou bien encore de la page Facebook.

☞ Vous pouvez aussi nous adresser vos adhésions, vos articles ou vos correspondances par courrier à :

Le casque à Crinière – chez Eric Lieby – 17 rue du colonel Oudot – 75012 PARIS
ou à puligny.alain@orange.fr



RETENEZ CES DATES

☞ Le salon Cheval Passion se tiendra du 16 au 20 janvier 2019 à Avignon.

☞ L'assemblée générale de l'Amicale de la fanfare de Cavalerie (AFAC) aura lieu le samedi 2 février 2019 au quartier des Célestins.

☞ L'assemblée générale du Casque à Crinière aura normalement lieu le jeudi 23 mai 2019. La date et le lieu seront confirmés ultérieurement.

SOUS LE CASQUE A CRINIERE

Ils nous ont quittés :

Yves Legoff le 25 décembre 2018 à l'âge de 71 ans.

L'ensemble des membres du Casque à Crinière adresse à toute sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances et leur soutien.



CHEVAL ET ART



Ce trimestre, Denis ROUX nous invite à nous tourner vers les statues équestres des hommes de pouvoir.

On ne pouvait pas passer sous silence les deux expositions récentes présentées à Versailles. L'une s'est achevée le 7 juillet 2018 et comportait l'intitulé Le Cheval, Art et Pouvoir. Le parcours de l'exposition permettait de suivre l'évolution de l'image du cheval, notamment en tant qu'instrument du pouvoir dès l'Antiquité. L'autre se tient du 6 octobre 2018 au 3 février 2019 et traite de Louis-Philippe et Versailles. Dans les deux expositions, le cheval est à l'honneur, représenté en majesté ou plus simplement au combat.

Voici la petite statue en bronze exposée actuellement et qui a servi de modèle à la statue équestre de Louis XIV placée en 1836 dans la cour intérieure du château de Versailles et visible aujourd'hui. Hauteur : 75,5 cm. Artistes : Louis-Messidor Lebon Petitot (le cavalier) et Pierre Cartellier (le cheval), Charles Crozatier fondeur. Lieu de conservation : château de Versailles.

Une théorie répandue voudrait que la position des membres du cheval permette de déterminer les conditions de la mort du cavalier : lorsque le cheval a les deux antérieurs en l'air, son cavalier serait mort au combat ; lorsque seul l'antérieur droit est levé, son cavalier aurait été assassiné (ou tué par ses adversaires, hors du champ de bataille) ; lorsque c'est l'antérieur gauche qui est levé, le cavalier serait mort à la suite de ses blessures au combat. Si les quatre membres touchent terre, le héros serait mort naturellement.

En fait, il s'agit d'affirmations peu fiables voire fantaisistes. Je vous renvoie – s'il faut en être convaincu - au tableau de Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard par Jean-Louis David entre 1800 et 1803. Le cheval a les deux antérieurs en l'air !!

DR

LE DOSSIER DE LA GAZETTE :

Le tableau d'avancement 2019 du régiment de cavalerie

C'est un tableau conséquent qui a été réservé aux militaires du régiment de cavalerie car pas moins de 49 sous-officiers y figurent. Vous trouverez la décision n°19904 du 12 décembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie » reproduite en bas de page après un rappel sur les voies d'avancement telles qu'elles existent aujourd'hui.

Les voies d'avancement pour les sous-officiers de gendarmerie ?

Il existe désormais deux voies d'avancement pour les sous-officiers de gendarmerie : la voie classique et la voie professionnelle, qui se scinde en avancement voie professionnelle (AVP), en avancement semi-automatique au titre des responsabilités exercées (ASA/RESP) ou au titre de la fin de carrière (ASA/AFC).

- L'avancement voie classique : les gendarmes titulaires d'un titre professionnel (DA, OPJ ou DT musique notamment) justifiant d'au moins 4 années de service peuvent accéder au grade de maréchal des logis chef. Ils accèdent ensuite aux grades supérieurs en justifiant de deux ans d'ancienneté dans le grade et s'ils acquièrent une qualification (stage national de commandement) lorsqu'ils sont au grade d'adjudant.

- L'AVP : les gendarmes qui au terme de 15 années de service justifient l'exercice de responsabilités du grade supérieur et y connaissent une réussite peuvent concourir à l'avancement.

- L'ASA/RESP : pour ceux qui, non volontaires pour l'avancement voie professionnelle, ont exercé des responsabilités (au moins 23 ans de service), et qui sont trop jeunes pour l'avancement fin de carrière. Cette année, ils devaient être nés entre le 1^{er} janvier 1968 et le 31 décembre 1969.

- L'ASA/AFC : il permet de reconnaître l'engagement des militaires qui ont montré leur valeur tout au long de leur carrière. L'objectif est de passer adjudant 6 mois avant le départ à la retraite. Cette année ils devaient être nés entre le 1^{er} janvier 1961 et la 31 décembre 1967

LE TABLEAU D'AVANCEMENT 2019

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Frédéric COURTECUISSÉ
Yannick RANNOU
Christian CHAPUT
Simon WAGNER

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Philippe PIERRE
François SOULARD
Christophe VEREECKE
Raoul BURDET
Stéphane BRUNET
Fabrice ROUX

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Tristan FOUREL
Igor GORZKOWSKI
Alexandra DUMASSEZ-DU-CASTEL
Hervé HUNTZIGER
Tiffanie GIRONDE
Cédric BIGOT
Raphaël FITOUSSI
Julien GALLOIS
Eric MAHE
Romain VIS
Thibaut CHARTIER
Franck BROYEZ
Alexandre ANQUETIL
Bertrand PRIMAULT
Eric LEBRUN
Xavier ARCENS
Pierre PIERRARD
Philippe GUEGUEN
Jean-Christophe TACQUET
Franck ROUSSEAU
Thierry RASTILLA

Pour le grade de maréchal des logis chef, les gardes :

Arnaud DESCORPS
Charlotte KEMPENICH
Florian MARIE
Marion CORMIER
Laurent GENTIL
Antoine GLOAGUEN
Steeve MOUILLON
Anthony BONNOT
Cédric LEBRUMAN
Tristan DEUNF
Anne PINON
Joël POIRET
Rodolphe TALBOT
Philippe PUAUD
Jean-François THEAUD
Laurent GALTIER
Harold MICHAUX
Cédric LAMARLE